

Pays de la Loire, Loire-Atlantique  
Pornic  
Gourmalon  
corniche de Gourmalon

## Fontaine de Malmy, corniche de Gourmalon

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004932  
Date de l'enquête initiale : 2008  
Date(s) de rédaction : 2008  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : fontaine  
Précision sur la dénomination : fontaine  
Appellation : de Malmy

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2011, DH, 235

### Historique

La source est fréquentée depuis le début du XIXe siècle par les curistes, mais reste difficile d'accès étant donné qu'il n'existe encore aucun chemin pour s'y rendre. Ce n'est qu'en 1828 qu'une route s'ouvre permettant ainsi d'accéder directement à la fontaine. Les vertus ferrugineuses de la source de Malmy sont reconnues en 1837. A cette époque, la source d'eaux minérales de Gourmalon est fréquentée par de nombreux étrangers, qui découvrent en même temps les bains de mer et qui contribuent à la prospérité de la commune malgré que la source ne soit pas encore affermée. En 1841, le Dr Guillemin révèle les inconvénients de cette source dont le débit est insuffisant, son accès dans les anfractuosités des rochers reste difficile et aucun établissement à proximité de la source ne permet d'accueillir convenablement les étrangers. C'est enfin en 1843, grâce à la somme accordée (1 000 Frs) par le Conseil général, qu'un abri sera construit près de la source minérale de Malmy par l'architecte Gustave Renou, et le maître-maçon Jean Chiffolleau. Le 19 mai 1865, le Conseil municipal de Pornic décide de louer la maison-abri de la source. Dix ans après, la maison-abri est dans un état de délabrement avancé. Le 19 mai 1884, un arrêté préfectoral autorise la commune de Pornic à céder à M. Alfred Benoist, propriétaire demeurant au Clion, la maison-abri près de la source ferrugineuse de Malmy, en échange « d'une maison de mêmes dimensions, [que celui-ci] ferait construire sur un terrain communal à un endroit plus rapproché de la dite source pour la même destination ». La maison-abri serait construite par l'architecte Lenoir. Dès l'achèvement des travaux en 1885, le Conseil municipal de Pornic décide de louer, par adjudication aux enchères publiques, cette maison-abri, dite « Pavillon de la source », afin de couvrir les dépenses de son entretien, « sans changer cependant la destination de la dite maison à l'égard des buveurs d'eaux minérales et des promeneurs ». Le premier adjudicataire du Pavillon de la Source est M. Charles Lelan entre 1892 et 1900. M. Joseph Cardinaux, ingénieur de Nantes, prendra sa succession de 1911 à 1914.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle  
Dates : 1843 (daté par travaux historiques)

### Description

Le bâtiment, de plan carré, se composait d'un rez-de-chaussée seulement, il comprenait trois ouvertures et une porte située face au nord. Le bâtiment était construit en pierre de taille ; les menuiseries étaient en chêne ; la couverture était en tuiles de Bordeaux.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile

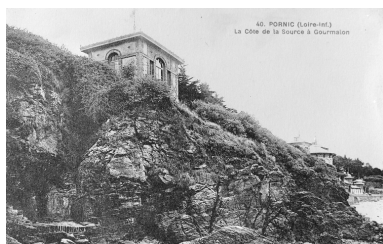
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit en pavillon

## Statut, intérêt et protection

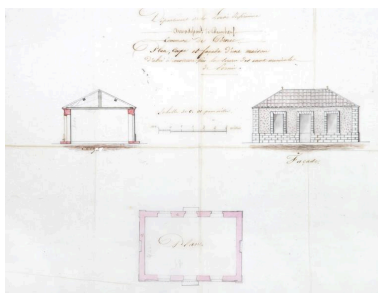
Statut de la propriété : propriété publique

## Illustrations



Pavillon de la Source,  
élévation vue de la mer.

Repro. Denis Pillet  
IVR52\_19944400453X



Plan, coupe et façade de la  
maison-abri de la source, 1843.

Repro. Denis Pillet  
IVR52\_20104401114NUCA



Vue d'ensemble de la source.

Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20094400873NUCA



Aménagement de la source.

Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20094400871NUCA



Ouvrage en pierre  
accueillant l'eau de source.

Phot. Denis Pillet  
IVR52\_20094400872NUCA



Vue d'ensemble des établissements  
de cure sur la côte de Gourmalon.

Autr. La Vague, Repro.  
Christophe Yvernogeu  
IVR52\_19954401271X

## Dossiers liés

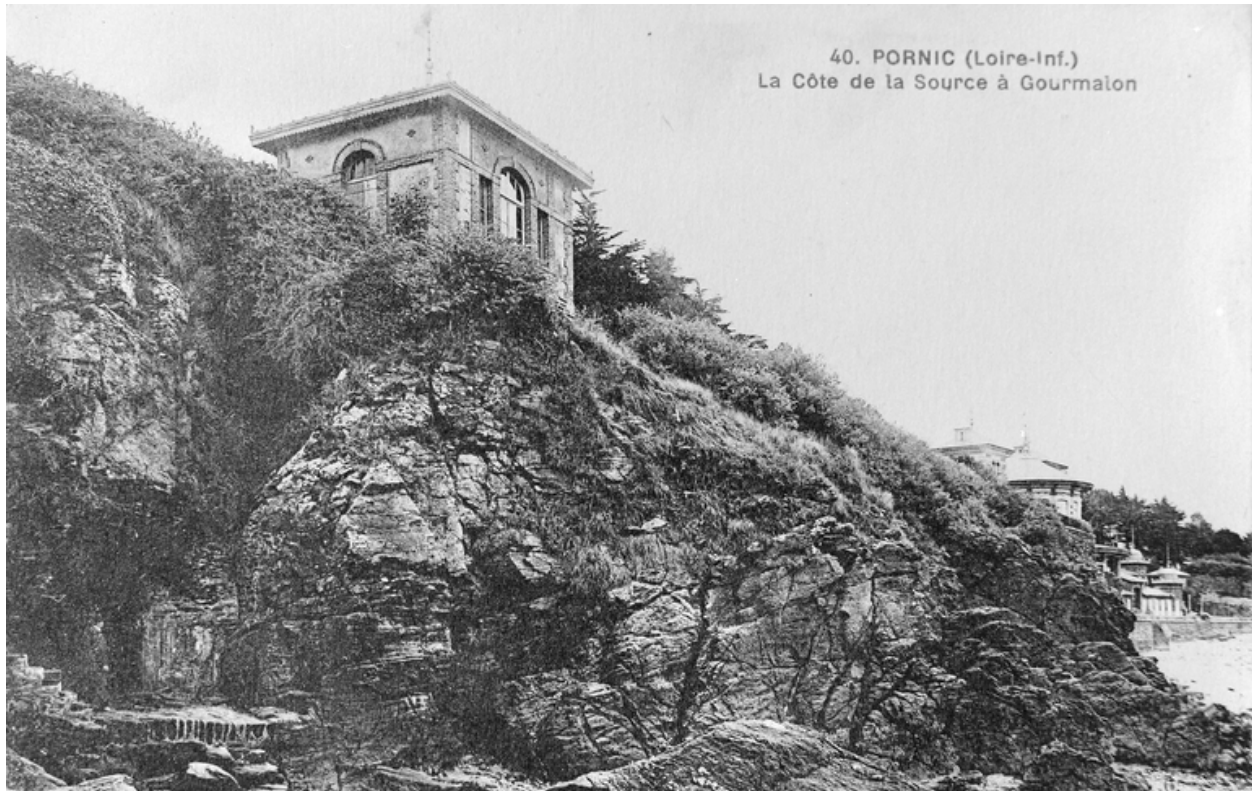
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Station balnéaire de Pornic (IA44004930) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Pornic

Auteur(s) du dossier : Agathe Aoustin

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Pavillon de la Source, élévation vue de la mer.

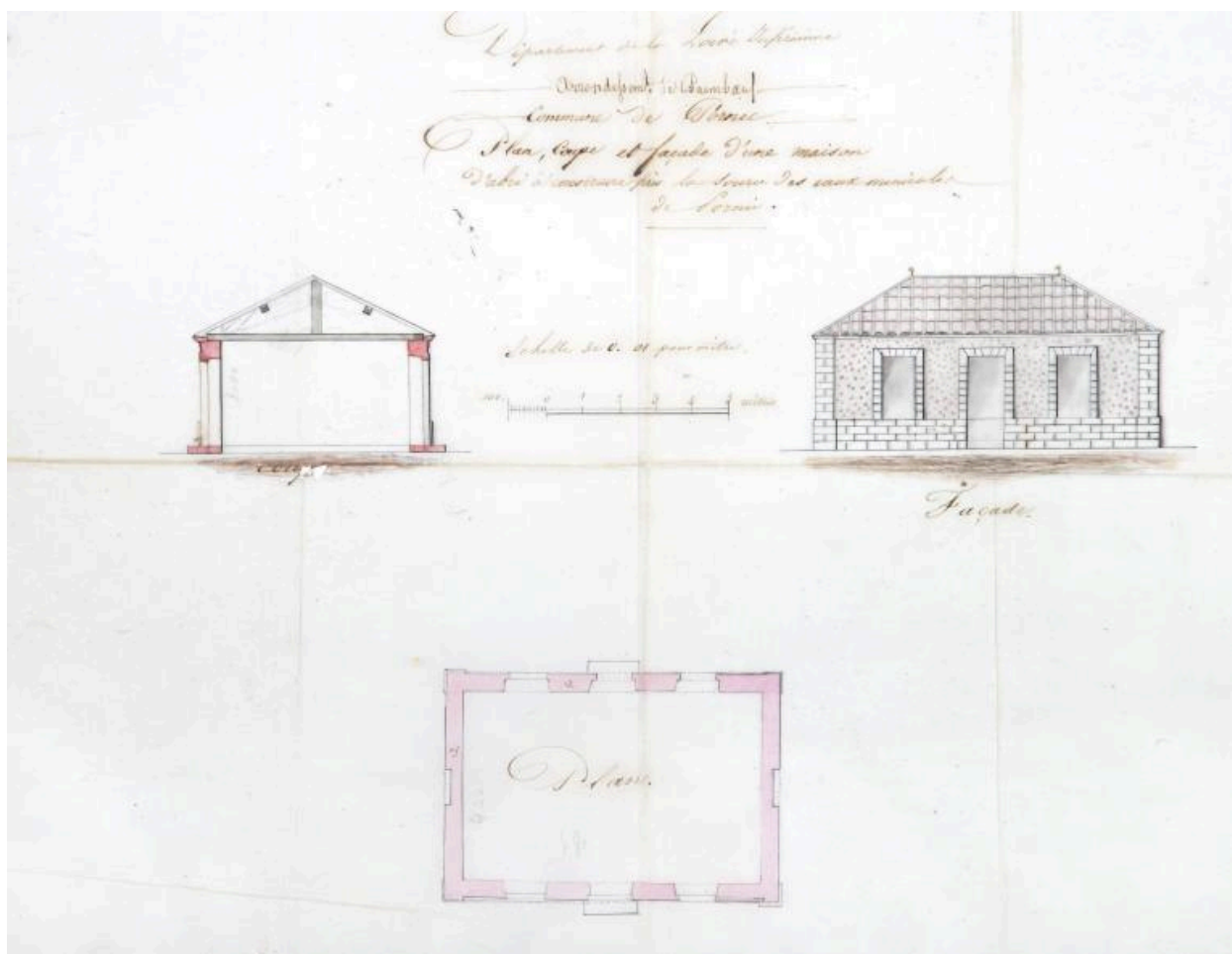
Référence du document reproduit :

- Carte postale, début 20e siècle. (Collection particulière).

IVR52\_19944400453X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan, coupe et façade de la maison-abri de la source, 1843.

Référence du document reproduit :

- Dessin, plan, coupe et façade, 1843. (Archives municipales de Pornic).

IVR52\_20104401114NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Pornic  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de la source.

IVR52\_20094400873NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aménagement de la source.

IVR52\_20094400871NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ouvrage en pierre accueillant l'eau de source.

IVR52\_20094400872NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble des établissements de cure sur la côte de Gourmalon.

Référence du document reproduit :

- Carte postale, début 20e siècle. (Collection particulière).

IVR52\_19954401271X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Yvernogeu

Auteur du document reproduit : La Vague

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation